

L'assemblée des délégués 2009

L'Assemblée des délégués se déroulera cette année à Yverdon, le 11 novembre 2009. Les quelque quarante délégués auront à traiter les thèmes suivants.

Les délégués de l'Association suisse des droguistes se réuniront en novembre à l'hôtel la Prairie à Yverdon pour débattre des affaires courantes de l'ASD. Ils auront également à élire un nouveau président. Le comité central propose d'élire Martin Bangerter, directeur de l'Association des droguistes, en remplacement de la présidente sortante Johanna Bernet-Meili. Les autres questions à traiter sont présentées dans l'ordre du jour.

Ordre du jour

- _ **Ouverture**
- _ **Election des scrutateurs**
- _ **Approbation du procès-verbal de l'AD du 11.11.08**
- _ **Approbation du rapport annuel 2008**
- _ **Comptes ASD 2008**
 - Rapport de l'organe de révision
 - Rapport de la commission de vérification des comptes
 - Approbation des comptes annuels et des fonds 2008
 - Présidence centrale
 - Commission d'examen ESD
 - Commission de vérification des comptes

- **Organe de révision de l'ASD**
- **Membres d'honneur**
- **Résultats de l'enquête auprès des membres**
- _ **Formation et perfectionnement**
 - «Nouvelle ordonnance sur la formation»
 - Formation obligatoire: état des travaux
- _ **Médicaments et politique**
- _ **Communication et image**
- _ **Requêtes**
- _ **Actes financiers 2010**
- _ **Approbation du budget 2010**
- _ **«La parole aux délégués»**
- _ **Divers**

Organisation

Les délégués recevront la documentation pour l'Assemblée dans les délais, soit 30 trente jours au préalable. Les requêtes à l'intention de l'Assemblée des délégués peuvent être envoyées par écrit et dûment motivées jusqu'au 28 octobre 2009, à l'adresse de l'Association suisse des droguistes, Martin Bangerter, Rue de Nidau 15, 2502 Bienne.

En cas d'empêchement, les délégués se feront représenter par un suppléant. Chaque membre n'a droit qu'à une voix de remplacement, qui devra être attestée par une procuration.